

## Rapport cynophile 2012

Par William Thuon

### I – Épreuves multiraces

32 épreuves annoncées aux calendriers 2012.

30 épreuves ont été réalisées et 2 ont été annulées : Seine et Marne (77) et Indre (36).

L'année 2012 a été marquée par l'insertion dans notre règlement d'une nouvelle piste réalisée aux semelles traceuses sans apport de sang. Le règlement a été modifié et validé par la Société Centrale Canine le 3 avril 2012. Pour une première, 30 candidats ont présenté leurs chiens sur pistes tracées aux semelles traceuses et 15 ont décroché la qualification RSMR/ST/20 heures (50 %).

Chiens de Rouge de Bavière	5
Chiens de Rouge du Hanovre	4
Teckels	4
Labrador	1
Chien d'Artois	1
Total	15

Huit départements sur trente ont proposé cette nouvelle forme de pistage :

Départements	Engagés	Réussites	
84 VAUCLUSE	5	3	60
55 MEUSE	2	1	50
88 VOSGES	6	4	67
74 HAUTE SAVOIE	1	1	100
52 HAUTE MARNE	6	4	67
67 BAS RHIN	4	2	50
10 AUBE	4	0	0
54 MEURTHE et MOSELLE	2	0	0
Total	30	15	50

Toutes nos félicitations pour les organisateurs et pisteurs. À reprogrammer sur le calendrier 2013 avec, je l'espère, d'autres départements qui emboîteront le pas.

### Rappel pour les poses de piste :

1. Semelles traceuses avec 4 pieds parfaitement décongelés au moment de la pose.

2. 4 pieds valables pour deux pistes (2x1200m)
3. 20 heures de pose. (Pas 24 ou 28 heures). Les pistes doivent être posées la veille dans l'après-midi.
4. Poil (Soie) ou tendon, venaison provenant des 4 pattes pour les indices de piste.
5. Trois crochets et trois reposés.

En 2012, 225 « Chiens de chasse » se sont présentés pour obtenir la qualification de « Chien de rouge » Soit un budget pour l'UNUCR Nationale de 4500 EUR (20 EUR par chien) pour les délégués ou Présidents départementaux.

117 chiens ont obtenu cette qualification. (52 %)

Pistes de sang 20 heures	93
Pistes de sang 40 heures	9
Pistes Semelles 20 heures	15
Total	117

NON-LOF : Sur 117 chiens primés, 22 sont non-LOF

Bavière	8
Teckels	6
Hanovre	2
Labrador	1
Beagle	1
Braque de Weimar	1
Fox	1
Chien d'Artois	1
Fauve de Bretagne	1
Totaux	22

## II - L'Administration de nos épreuves multiraces.

Compte tenu des diverses modifications, il est maintenant urgent de mettre à jour nos documents liés à nos épreuves, ce pour les organisateurs, juges et candidats.

- 1- Feuilles de juge
- 2- Compte rendu d'épreuves
- 3- Demande d'engagement
- 4- Diplôme
- 5- Le livret « Règlement »

## III – Commission des Chiens de Rouge de la Société Centrale Canine.

La Commission Terriers, Teckels et Chiens de Rouge a été renouvelée le 5 juillet 2012. L'UNUCR conserve son siège. La constitution de cette commission pour 3 ans aura lieu le mardi 13 novembre 2012 à Paris.

## IV - Conclusion :

2012 a été encore une bonne année avec 117 chiens brevetés, représentant 13 races de chiens de chasse. L'objectif des 60 % de réussites devrait pouvoir aboutir sur ces épreuves, si les candidats faisaient l'effort de parachever l'éducation de leurs élèves canins.

À la lueur des épreuves, beaucoup de juges constatent que de nombreux candidats négligent encore de faire une éducation complète à leurs compagnons.

Cette nouvelle approche de pistage avec les semelles traçuses, devrait satisfaire les propriétaires des chiens courants et en particulier ceux de la section II de recherche au sang.

En ce qui concerne les « NON LOF », les chiffres sont stables chaque année. Ce sont des chiens de race sans papier, souvent par la faute des éleveurs. L'application stricte du règlement devrait permettre une diminution significative de ces chiens dans les prochaines années.

Enfin j'attire l'attention sur la situation du recrutement des « juges multiraces ». Une réflexion de fond sur le sujet doit voir le jour rapidement pour nous permettre d'assurer l'avenir. L'UNUCR doit se préparer à faire un stage de formation de juges en son sein.